



Réseau Santé
LA CÔTE

Chemin du Glapin 4
1162 St-Prex



Aux membres du Réseau Santé la Côte
et à nos partenaires

St-Prex, le 20 octobre 2022

Convocation : Assemblée générale du Réseau Santé la Côte (RSLC)

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à notre Assemblée générale qui se tiendra le :

Mercredi 23 novembre 2022 - 17h00 à 19h00
Centre culturel et sportif du Vieux Moulin, Avenue de Taillecou 2, 1162 Saint-Prex (1^{er} étage)

L'ordre du jour, le procès-verbal du 18 mai 2022 ainsi que le Règlement d'application des cotisations et contributions 2023 sont annexés et également accessibles sur <https://www.reseau-sante-lacote.ch/assemblee-generale>. Le budget 2023 sera quant à lui consultable sur le même lien dès le 14 novembre 2022.

Conformément à l'article 16.3 de Statuts du RSLC, les propositions individuelles sont formulées par écrit au Comité exécutif 15 jours avant l'Assemblée générale à l'adresse e-mail suivante : secretariat@rslc.ch.

A des fins d'organisation, je vous remercie de confirmer votre présence **avant le 14 novembre sur le lien** : <https://www.reseau-sante-lacote.ch/content/inscription-lassemblee-generale-du-rslc>

Dans l'attente de vous rencontrer et en demeurant à votre disposition pour toute information, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Daniel Oyon
Président de l'Assemblée générale

Annexes : Statuts du RSLC
Ordre du jour
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 mai 2022
Règlement d'application des cotisations et contributions 2023
Budget 2023 accessible dès le 14 novembre 2022 sur <https://www.reseau-sante-lacote.ch/assemblee-generale>

